

Gros plan sur

Un élan de solidarité plus qu'apprécié par l'ASD



Depuis le début de la crise sanitaire liée au coronavirus, les prestataires de l'aide et des soins à domicile n'ont cessé d'être présents tous les jours sur le terrain, au service de leurs bénéficiaires. Durant cette période difficile, l'asbl a été témoin d'élan de solidarité. Nous remercions tous ceux qui ont permis à l'association de continuer à venir en aide aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap, la maladie, l'isolement ou encore de faibles revenus financiers.

La pandémie de Covid19 qui sévit force la plupart des organisations à réagir rapidement pour s'adapter à un contexte très changeant (nouvelles mesures, nouvelles directives, nouvelles manières de travailler, nouveaux cas...). Ceci est particulièrement difficile pour certaines organisations essentielles comme la nôtre qui participent directement à la lutte contre le Covid19 et prodiguent des services d'aide à la personne.

Les collaborateurs de terrain

À l'ASD, plus de 300 collaborateurs travaillent en première ligne, tous les jours de la semaine, au service de la population bruxelloise. Quand l'urgence s'empare des agendas, c'est la solidarité et l'unité des membres du personnel qui font la différence, et c'est précisément ce que nous avons pu observer dans bien des cas. Pour cela, nous voudrions remercier sincèrement les aides familiales, aides ménagères, gardes d'enfant malade et les aides à l'entretien ménager, ainsi que les infirmiers et les infirmières qui se rendent quotidienne-

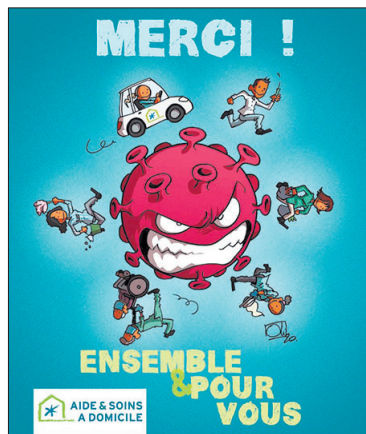
ment sur le terrain. Sans eux, la situation actuelle serait encore bien plus compliquée à vivre pour nos bénéficiaires, pour qui nos services sont parfois vitaux.

Les services supports

Plus de trente collaborateurs assurent en outre le bon fonctionnement et la coordination de l'association. Nous voulons prendre le temps de remercier les services de la logistique, des ressources humaines, de la comptabilité, du secrétariat, de la coordination et de la téléphonie, qui s'adaptent au quotidien à ce contexte mouvant et sans qui l'organisation ne pourrait fonctionner. Ils apportent un support indispensable et fiable aux personnes qui sont en première ligne et donc à nos bénéficiaires.

La société civile

Cette solidarité interne est un reflet des entraides actives qui ont également opéré entre différents acteurs de la société civile. L'ASD Bruxelles a pu bénéficier, elle aussi, de ces élan de so-



lidaires. Qu'il s'agisse de la Fondation Roi Baudouin, la Fondation Michel Cremer, Solvay ou de particuliers, l'ASD Bruxelles les remercie encore pour leur soutien précieux (équipements, visière, gel hydroalcoolique, financement...). Ces aides, d'où qu'elles viennent, sont d'autant plus importantes qu'elles pallient certaines carences d'autres acteurs, en matière de disponibilité des informations ou d'équipement de protection individuel, par exemple.

L'ASD sous les projecteurs

De la même manière, la visibilité médiatique et l'attention portée à l'ASD durant cette période sont appréciées et permettent d'espérer une meilleure compréhension et une meilleure considération du secteur de l'aide et des soins à domicile ainsi que des enjeux qui l'animent au quotidien. En tout cas, c'est ce que nous souhaitons !

// GAËL SCHADECK, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AIDE & SOINS À DOMICILE BRUXELLES

L'ASD toujours à votre service

Malgré la période chamboulée, les services de l'Aide & Soins à Domicile restent opérationnels. Les soins infirmiers, les aides ménagères, les aides familiales, la garde d'enfants malades et les aides à l'entretien ménager sont donc toujours à votre disposition.

La sécurité de tous est la priorité !

L'ASD met tout en œuvre pour que chacune des visites à domicile puisse s'effectuer dans les meilleures conditions et en toute sécurité.

Aide & Soins à Domicile Bruxelles : 02/647.03.66 • www.fasd.be

Répit solidaire

Soutien aux parents d'enfants malades ou porteurs d'un handicap

Depuis le début de la période de confinement, notre quotidien est mis à rude épreuve. Les défis rencontrés sont d'autant plus importants pour les parents d'enfants malades ou en situation de handicap qui ont vu les aides mises à leur disposition se réduire en raison des mesures sanitaires. C'est dans ce contexte d'urgence que la plateforme www.repit-solidaire.be a vu le jour.

Des chercheuses de l'UCLouvain ont récemment lancé une plateforme en ligne pour venir en aide à ces familles qui ont plus que jamais besoin de soutien. L'objectif ? Créer du lien et faciliter la vie des parents, notamment en centralisant toutes les aides encore disponibles en cette période particulière et en mettant à leur disposition des informations pratiques pour leur permettre de souffler un peu.

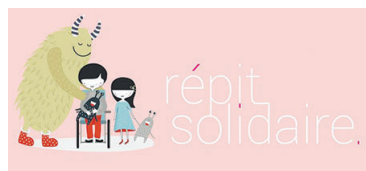
Le secteur du répit

Les parents d'enfants malades ou porteurs de handicap déploient au quotidien une énergie considérable pour s'occuper à la fois de leur enfant et du reste de la famille, de la maison, du travail. Les services qui offrent des so-

lutions de répit leur permettent alors de faire une pause, de se ressourcer et de se sentir soutenues. Mais les démarches à effectuer pour trouver de l'aide ne sont pas toujours simples, d'autant plus en cette période de crise sanitaire durant laquelle de nombreux services sont réduits, voire fermés.

Informé, échanger et inspirer

La plateforme Répit Solidaire offre un précieux coup de pouce en proposant :
- de nombreuses informations, une liste des différents services actuellement accessibles à Bruxelles et en Wallonie, ainsi que des aides bénévoles à proximité de chez soi ;
- des numéros d'appel de services



d'écoute et de conseil ;
- des fiches d'activités adaptées, des initiatives bénévoles et autres astuces qui viennent soutenir ou soulager les parents.
En parallèle, un groupe Facebook Répit Solidaire a vu le jour pour permettre aux familles d'échanger, de poser leurs questions, de partager leurs trucs et astuces... et donc de créer du lien malgré la distanciation physique imposée.



SÉCURITÉ

Attention aux arnaques téléphoniques

/// >> Depuis plusieurs semaines, des escrocs tentent, par téléphone, de soutirer de l'argent en annonçant être un conseiller mutualiste ou un employé d'un centre médical.

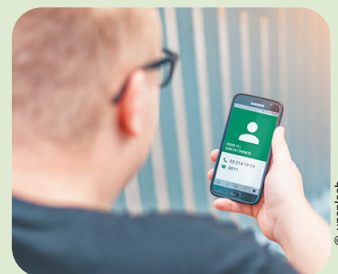
Le modus operandi rapporté par les victimes est similaire : la personne annonce au téléphone qu'un remboursement - généralement une somme importante - va être effectué. Ensuite, elle demande des informations personnelles : date de naissance, numéro de registre national, numéro de compte. Il arrive également que la victime soit invitée à prendre note d'un soi-disant numéro de dossier afin qu'un responsable la rappelle. Parfois, les arnaqueurs lui dictent une adresse e-mail non officielle en lui demandant de leur envoyer des copies de documents personnels. Restez toujours vigilant : ne communiquez jamais vos renseignements bancaires ou des informations personnelles à un inconnu. La MC ne demande jamais ce type d'information par téléphone ou par e-mail. Si vous devez communiquer un changement de numéro de compte, d'adresse ou de coordonnées, des formulaires MC sont à disposition. En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller mutualiste ou à téléphoner au 0800 10 9 8 7.



Le Covid-19, une opportunité

La police fédérale a récemment renseigné que des personnes malveillantes profitaient de la période actuelle pour tester de nouvelles méthodes. En effet, comme le processus de suivi des contacts est enclenché, les escrocs se font passer pour les collaborateurs des mutualités ou d'un centre d'appel. Ils envoient des SMS ou passent des coups de fil lors desquels ils essayent de vous soutirer des informations sensibles (coordonnées bancaires, numéro de sécurité sociale, informations personnelles) qu'ils pourront réutiliser ensuite pour une usurpation d'identité.

Il est donc important de savoir que les collaborateurs mandatés pour le suivi des contacts ne vous demanderont jamais ces informations personnelles. Seuls les appels provenant du 02/ 214.19.19 ou un SMS délivré par le 8811 sont les numéros officiels pour le traçage sur l'ensemble du territoire belge. Nous vous encourageons à enregistrer ces deux numéros dans votre téléphone. Si vous êtes contacté pour un suivi de contacts par un autre numéro, ne répondez pas aux questions qui vous seront posées.



Les collaborateurs ne vous annonceront pas non plus que vous êtes testé positif au Covid-19, cette annonce étant la prérogative unique du médecin. En cas de doute, vous pouvez demander que l'on vous recontacte plus tard et vérifier avec votre médecin si des informations vous concernant ont bien été transmises pour suivi. Si vous avez été victime, déposez plainte dans votre commissariat ou sur pointdecontact.belgique.be.

Ma pension en question

Je suis bénéficiaire de la Grapa. Dois-je me rendre à la commune pour le contrôle de la condition de résidence ?

Réponse auprès de vos experts pension : 02/501.58.07 • pensionbx135@mc.be Permanences locales via www.mc.be

Mutualité chrétienne Bruxelles
Mutualité Saint-Michel
111-115 bd Anspach à 1000 Bruxelles
Éditeur responsable : Arnaud Gorgemans
Fax : 02/501.58.38 • Tél. : 02/501.51.99

Tél. : 02/501.58.58

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7